L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 4 SEPTEMBRE 1863.

BUREAUX : No 73, rue de Chartres. | Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS;
VENDREDI MATIN, 4 SEPTEMBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs une portion de terre dans le Troisième District, face à l'Avenue St Bernard.

Par G. E. Tyler — à 11 heures, au bout de la rue de l'Esplanade, le sloop Florentina.

Par J. S. Crozat—encégorie Douane et Roman, une échoppe de tailleur et des meubles.

Par Hoffman & Marks—à 10 heures, à leur magasin d'encan, 34, Chartres, marchandises sèches, vêtements, cotons et souliers.

Par G Léaumont, à ses salles d'encan rue de Chartres, marchandises sèches, vêtements, cotons et souliers.

Par D. E. Morphy—à 10 heures et demie, dans la rue St-Joseph, No 118, meubles.

Par R. T. Montgomery—à 10 heures, en face du marché aux viandes, foin.

Par J. S. Boisseau—à dix heures, dans la rue St Charles. No 74, meubles, faïence, verrerie, &c.

Officiel.

Le commerce entre la Nile-Orléans et l'Ouest déclaré libre.

Levée de toutes les restrictions militaires.

Remise des biens confisqués au département du Trésor.

Pénalité pour extortion de droits.

QUARTIER-GENERAL DU DEPARTEMENT DU GOLFE.
Nouvelle Orléans, ce 3 sept. 1863.
—Ordres généraux No 66—

I—Le commerce de la Nouvelle Orléans avec Cairo St-Louis et les villes et bourgs du haut Mississippi, du Missouri et de l'Ohio est déclaré affranchi de toute restriction militaire quelconque. Le commerce du Mississippi et des points intermédiaires dans le département du golfe est sujet seulement aux conditions qui pourront être jugées nécessaires pour empêcher l'envoi de provisions et de munitions aux ennemis du pays.

II—Les produits du pays destinés au marché général pourront être envoyés aux postes militaires sur la ligne du Mississippi dans le département du golfe sans aucune restriction, savoir: à la Nouvelle-Orléans, à Carrollton, Donaldsonville, Baton-Rouge et Port Hudson.

III—Les officiers et les soldats de l'armée sont requis de transférer à l'honorable B. F. Flanders, agent du département du Trésor des États-Unis ou à ses délégués, qui en délivreront des reçus, tous les biens capturés, abandonnés séquestrés, non réclamés pour des nécessités militaires, conformément aux ordres généraux No 83 du département de la guerre.

IV—Le Corps militaire de ce département est investi de la juridiction exclusive de toutes les affaires d'extortion, de droits excessifs ou déraisonnables, ou de traitements abusifs envers les officiers et soldats des États-Unis par les propriétaires ou agens de bateaux à vapeur ou de navires dans la navigation du Mississippi ou du golfe, et sur conviction pour les délits ci-dessus spécifiés, le délinquant sera passible d'amende, d'emprisonnement ou de confiscation de biens.

Par ordre du major-général BANKS.
G. NORMAN LIEBAL, A. A. A. Général.

Une expédition au Texas.

Nous lisons dans le *North American* de Philadelphie :

Il y a quelque tems, les journaux parlèrent vaguement d'une réunion extraordinaire de gouverneurs républicains et d'autres hommes d'État à Washington, et l'on en avait inféré qu'il y avait eté question d'un nouveau programme politique (comme il n'en a rien été cependant, les recherches ont continué et on a dit alors que le gouvernement avait convoqué ces représentants d'État à l'effet de préparer quelque nouvelle entreprise militaire d'une vaste importance. Cette phase de l'affaire semble maintenant acceptée comme un fait et on demande naturellement sur quel point cette nouvelle entreprise doit être dirigée. Le Texas est généralement désigné. Cette section du domaine de la rébellion est demeurée intacte et elle a fourni une grande force militaire aux armées confédérées. Les troupes texiennes ont combattu partout avec beaucoup d'acharnement, et on peut les regarder comme la colonne vertébrale de la rébellion dans le Sud-Ouest. Elles ont formé successivement la base de tous les armées organisées par les rebelles dans le Missouri, le Territoire indien, l'Arkansas, la Louisiane, le Mississippi et le Tennessee, non pas tant à cause de leur force numérique, mais à cause de leur valeur guerrière.

Le Texas tient encore parce que la guerre n'a pas affecté cet État d'une manière sérieuse. Les troupes sont encore formidables dans tout le Sud Ouest, elles tiennent le pays avec lequel elles s'organisent les armées rebelles et mettent ainsi les chefs rebelles en état de tenir la campagne en Louisiane, dans l'Arkansas et sur le territoire indien. Nous avons combattu ces bandes épaisses dans toute la vallée du Mississippi, mais il est maintenant temps d'attaquer le Texas dans ses propres limites. L'expédition du général Banks était destinée à opérer partiellement contre le Texas, mais la guerre en Louisiane a requis tant d'efforts qu'il lui a été impossible de passer au Texas, et il ne a en occuperta pas de quelques mois.

Il sera, en conséquence, nécessaire, selon nous, d'organiser une nouvelle expédition contre le Texas, et cette expédition devra consister en une grande escadre et une forte armée, et cela probablement sera fait.

Nous entendons prononcer le nom du major-général David B. Birney comme celui du général qui, selon toute apparence, sera mis à la tête de cette expédition.

ARMÉE DU GENERAL GILLMORE.—Un correspondant de Washington écrit à un journal de Chicago que les forces envoyées à l'armée fédérale devant Charleston seront cette armée plus nombreuse que celle avec laquelle le général Grant a pris Vicksburg.

La question de confiscation au Mexique.

Le Temps s'exprime comme suit sur le décret par lequel le maréchal Forey a mis sous séquestre à Mexico les propriétés mobilières et immobilières appartenant aux Mexicains en armes contre la France :

Nous n'avons pas deux poids et deux mesures. Tout le monde se rappelle que le séquestre des biens était un des grands moyens de l'Autriche contre la Lombardie ; et nous ne croyons pas que ce procédé ait gagné beaucoup de Lombards à l'Autriche, et rencontre beaucoup de suffrages au Times. Nous pourrons aussi espérer qu'au Mexique des soumissions forcées, mais il est trop évident que ce n'est pas de cette manière que se conquièrent les sympathies. Nous regrette redoubient, quand nous considérons les détails du décret, que nous voyons le soin de dresser la liste des séquestrables remis dans chaque province à une commission de quatre membres, nommés par le préfet. N'est-il pas évident que les vengeances de parti vont se donner pleine carrière ! Il est de notre impartialité d'ajouter que M. le maréchal Forey a reservé aux Mexicains un recours à lui même : mais le décret dit qu'il sera statué sur leurs pétitions "d'après les rapports des préfets auteurs du séquestre. Et quand même nous n'aurions pas à noter cette restriction, quels seraient les moyens de contrôle de l'autorité française ?"

On sait que le décret de confiscation n'a pas été approuvé par le gouvernement français ; voici ce que dit le *Pays* à cet égard :

"Le decret par lequel le général Forey déclarait mettre sous le sequestre les biens des Mexicains qui combattaient contre l'armée française a pas été sans causer en France quelque émotion.

"Il convient d'abord de faire observer qu'il existe une différence considérable entre le séquestre et la confiscation. Celle-ci, qui est une véritable prise de possession des propriétés particulières, a un caractère odieux que n'aurait être autrépé de même à celui-là.

"Quoi qu'il en soit, le décret avait été rendu au plus fort de la lutte, lorsque l'on pouvait craindre que la fortune de quelques Mexicains ne fût employée à la rendre plus longue et plus terrible en armant des guérillas, à nous arrêter sur la route de Mexico, et à jeter en outre à l'encrre de pareilles difficultés de la France de nouvelles difficultés qui n'auraient en pour résultat qu'une plus grande effusion de sang. C'était, en réalité, dans la pensée du général Forey une arme de guerre.

"Nous jugeâmes à Mexico, l'attitude des populations, l'organisation régulière de nouveaux pouvoirs, ont heureusement et considérablement changé la situation.

"Le décret de séquestre qui, d'ailleurs, et comme on le l'a remarqué, n'a pas été publié par le *Moniteur officiel*, n a pas sa raison d'être devant cet important changement. Cette mesure rigoureuse tombe d'elle-même ; elle ne sera pas appliquée ; et il ne paraît plus utile, dès lors, de la discuter."

France.

Solution pacifique de la question polonaise.

Nous avons publié la dernière dépêche du prince Gortschakoff à l'Ambassadeur russe à Paris. Voici ce qu'écrit à ce sujet un correspondant de l'*Indépendance Belge* :

Paris, 6 août.

Au temps où nous vivons, c'est déjà beaucoup de pouvoir constater une nouvelle de la nature. L'arrivée à Paris d'une nouvelle dépêche du prince Gortschakoff est un fait qui peut être considéré comme officiel ; il doit même remonter à un ou deux jours. L'article publié ce matin dans le *Journal des Débats* et dont l'origine russe ne peut être contestée—tout au moins quant aux renseignements indiqués suffisamment dans quel esprit de conciliation on même d'atténuations doit être conçue la nouvelle communication de vive chancelier de l'empereur de Russie.

Le prince Gortschakoff offre avec autant de respect que d'habileté la main à l'empereur des Français au moment où ce souverain ne se voit plus suivi par ses alliés. De là les bruits les plus extravagants dans un sens opposé à toutes les nouvelles belliqueuses mises en circulation depuis quelques temps. On ne va à rien moins qu'à parler d'une sorte d'alliance franco-russe contrastant sublement par esprit de représailles contre les deux puissances occidentales, notamment contre l'Angleterre. C'est aller un peu loin. Tout au plus peut-on croire que le gouvernement français a pu voir dans toutes les intentions présentées du gouvernement britannique leur une politique nécessaire à la Russie une sorte de devoir de rapprocher les deux cours de Saint Pétersbourg et de Paris, et que Napoléon III ne se soucierait plus porter ses

ED.TION D'HIER SOIR.

Nouvelles de Tampico.

ARRIVÉE DES FRANÇAIS DEVANT CETTE VILLE.

Faible résistance des Mexicains.

Nous avons déjà annoncé la prise de Tampico et l'occupation de cette ville par les Français, évènement qui a eu lieu le 9 août. Mais les détails nous manquaient. Ce matin *l'Era* a publié une longue lettre politique adressée de Tampico à la date du 8 août. Nous y remarquons quelques circonstances de fait, relatives aux opérations qui ont eu pour conséquence l'abandon à la libre occupation des français de toute cette partie de la côte mexicaine qui se trouve à l'extrémité méridionale de l'Etat de Tamaulipas. Nous reproduisons de cette lettre envoyée à l'*Era* ce qui nous paraît devoir le plus intéresser nos lecteurs :

Ce matin à 10 heures et demie, une grande partie de l'escadre française, consistant en quatre gros steamers, une canonnière et un transport, est arrivée devant la barre. Ils n'ont pas encore communiqué avec la terre et nous présumons que les premiers visiteurs de l'escadre seront des boulets et des bombes, et les pauvres Mexicains se mettent à faire leurs paquets pour aller au loin chercher un abri.

La douane et les maisons sont désertes et cette place reste noble assez à la ville des morts.

A 2 heures de l'après midi, l'escadre française a ouvert le feu sur le fort vers la barre, ou plutôt sur les bancs de sable où les canons mexicains sont placés. Les Mexicains ont répondu et leur feu s'est soutenu jusqu'à 4 heures, mais sans produire d'effet, attendu que la marine française sons à 4 milles de distance et très certainement les projectiles mexicains ne peuvent pas les atteindre. Ces mexicains sont maintenant au nombre de sept. A 4 heures et demie, les troupes mexicaines reçurent l'ordre de se retirer vers Tampico où elles arrivèrent vers 5 heures avec leur chef, le colonel Hesley A Mejia, et d'où elles gagnèrent l'intérieur où les enfants des Gaules ne les attendront pas pour le moment. La résistance a été une triste affaire. De fait, elle a été purement nominale et s'il en fut parmi ainsi, le Mexique est conquis d'avance.

Le 10 août à 8 heures du matin, 50 hommes de l'escadre française ont marché sans art illerie et ont pris le fort Iturbide au nord est de la ville, et nous présumons qu'ils seront suivis par une force de l'escadre qui est en dehors.

Ils n'auront plus qu'à continuer d'avec les consuls étrangers, car toutes les autorités mexicaines sont parties et hier soir la ville a été gardée par des patrouilles composées de négociants et de commis. Il n'y a pas eu le moindre désordre, ni la moindre tentative de pillage.

Nous ne connaissons pas exactement la force numérique des troupes françaises, mais nous pensons qu'elle n'excède pas 700 ou 800 hommes, et l'avant-garde qui a occupé le fort est de 60 en tout.

L'appel des troupes mexicaines à leurs chefs étant touchant : elles demandaient du pain ou le moyen d'en acheter ; mais on était sourd à leurs cris, et elles sont parties en bon ordre à la suite de leurs chefs.

Nous apprenons maintenant que les forces françaises se composent, en tout, de 800 soldats de marine, 200 hommes d'infanterie, qui montent la côte et 200 hommes de cavalerie qui viennent des frégates. Deux de leurs bateaux plats ont échoué sur la barre, jusqu'à ce jour, tout est calme dans la ville et le drapeau français flotte sur le fort ou à l'entrée de la ville. La compagnie qui l'occupe est commandée par un maître de l'endroit et se compose de pionniers mexicains. Tel est le résultat d'une nation divisée contre elle-même.

NOUVELLES DU SUD.

Les journaux du Nord donnent les extraits suivants des journaux de Richmond :

Le 16e de cavalerie de Texas a capturé vingt-deux fédéraux le 18 milles de l'autre côté du Big Black. Ils appartiennent à la division de Steele, cinquième corps d'armée. Leurs piquets ont été retirés de ce côté-ci du Big Black.

Le colonel Dick Taylor a arrêté 50 planteurs de New-York, qui cultivaient le coton pour le compte du gouvernement de Lincoln. Ils ont été envoyés, sous bonne garde, au Texas.

L'*Examiner* donne divers extraits de lettres venues de Little Rock, Arkansas, pour montrer que le peuple de cette section érige une non quant aux renseignements indiqués suffisamment dans quel esprit de conciliation on même d'atténuations doit être conçue la nouvelle communication de vive chancelier de l'empereur de Russie.

Le prince Gortschakoff offre avec autant de respect que d'habileté la main à l'empereur des Français au moment où ce souverain ne se voit plus suivi par ses alliés. De là les bruits les plus extravagants dans un sens opposé à toutes les nouvelles belliqueuses mises en circulation depuis quelques temps. On ne va à rien moins qu'à parler d'une sorte d'alliance franco-russe contrastant sublement par esprit de représailles contre les deux puissances occidentales, notamment contre l'Angleterre. C'est aller un peu loin. Tout au plus peut-on croire que le gouvernement français a pu voir dans toutes les intentions présentées du gouvernement britannique leur une politique nécessaire à la Russie une sorte de devoir de rapprocher les deux cours de Saint Pétersbourg et de Paris, et que Napoléon III ne se soucierait plus porter ses

la ville est de moins de cinq milles, distance occupée par des marais salins, des bayous et des lacs, et les batteries de Gillmore sont beaucoup plus près que le phare.

Il pourra ainsi atteindre, s'il ne l'a déjà fait, la partie commerçante de Charleston—cette partie que le feu fédéral ne put que menacer, il y a deux ans.

La portée des Parrot de 200 (pour ne rien dire des pièces de 300) à un haut degré d'élévation est considérablement plus de 5 milles. Un gentilhomme nous informe qu'il a trouvé dans une caisse une bombe de 300 sur le wharf à Yorktown le jour de l'évacuation de cette place par les rebelles, il y a seize mois. Elle était destinée pour Richmond, avec cette inscription : "Envoyée par la batterie basse fédérale à Wormsley's Creek le—(ici sont donnés le jour, l'heure et la minute de la chûte de ce projectile). Distance 5 milles 3/8." Depuis cette époque Parrot a beaucoup amélioré ses projectiles.

Nous tenons aussi de la même personne que le général Gillmore lui a dit personnellement, avant son départ pour Port Royal, que la portée d'une pièce de 200 était considérablement de plus de cinq milles, et qu'il regardait maintenant les canons de Parrot et ses nouveaux projectiles comme les meilleurs pour battre une brèche et faire des trouées, et aussi comme ayant la plus grande portée connue dans l'histoire de l'artillerie. Nous ne serons donc pas surpris d'apprendre qu'il a bombardé la ville du point qu'il occupe maintenant.

LA RENAISSANCE LOUISIANAISE.

Nous recevons la lettre suivante qui nous annonce que la *Renaissance Louisianaise* paraîtra dimanche :

Nelle-Orléans, 3 septembre 1863.

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille* :

Veuillez, messieurs, me permettre d'annoncer dans vos colonnes que bien qu'il ait été publié que la *Renaissance Louisianaise* était supprimée, cette Revue paraîtra dimanche prochain comme d'ordinaire.

EMILE LEFRANC, Editeur.

LE PARLEMENT CANADIEN.

Le nouveau parlement canadien a inauguré sa session extraordinaire à Québec le 13 aout. La première séance a été orageuse dans l'Assemblée législative. Au bout d'une longue discussion ayant pour objet la nomination d'un procureur-général pour le Haut Canada, le candidat ministériel, M. Wallbridge, a été nommé par 66 voix contre 58. La majorité pour le ministère est donc de 8.

Le 14, lord Monck a prononcé le "discours du Trône." Les points sur lesquels il appelle l'attention du parlement sont :

1o Des amendements à la loi de milice, aujourd'hui insuffisante ;

2o Loi pour la protection des débiteurs insolvables ;

3o L'état du Trésor, continuellement en déficit depuis quelques années ;

4o Le établissement d'une ligne télégraphique entre le lac Supérieur et la Colombie anglaise

RÉCEPTION DU DUC DE CAMBRIDGE dans la compagnie des Poissonniers.

LONDRES, 3 août—On lit dans le *Daily News* :

"Samedi soir, S. A. R. le duc de Cambridge a été reçu membre de la compagnie des poissonniers et son nom inscrit à côté de celui du prince qui, on se le rappelle, avait été nommé membre de la compagnie quelque temps avant son mariage. S. A. R. a prêté le serment suivant : "Je déclare sincèrement et solennellement que je serai loyal et fidèle à notre souveraine dame la reine et à ses héritiers et successeurs. En toutes choses légales et honnêtes, je serai obéissant aux gardiens du secret des poissonniers de la cité de Londres, pendant tout le temps qu'ils seront en charge, je serai toujours prêt à me rendre à leur convocation légale et régulière, à moins de juste excuse, selon les règles de la compagnie des poissonniers ; j'observerai toujours ces ordonnances autant qu'il sera en mon pouvoir, sinon je m'engage à subir les peines et à payer les amendes que ma désobéissance me fera encourir. Ensuite le prince gardien a conduit S. A. R. à la barre et assermenté aux autres volontaires. Le duc de Cambridge a répondu : " Je crois que depuis qu'honoré de la confiance du souverain et du pays, je commande l'armée, elle n'a pas déchu de ce qu'elle était avant que je n'eusse cet honneur (Applaudissements)

"Messieurs, nous vivons dans un pays où tous nous désirons la paix et la prospérité de tout l'univers, parce que nous sentons que la paix et la prospérité du monde sont ce qui le rend plus heureux pour ce grand pays de commerce. Mais ainsi je comprends, et, je le pense, tout le pays comprend avec moi, que, pour atteindre ce but si désiré, il est essentiel que tous les services militaires soient maintenus sur un bon pied d'efficacité. (Applaudissements) C'est là à mon avis la plus grande garantie de la paix. Nous avons un grand empire ; nous avons d'immenses intérêts en jeu ; nous désirons être puissans dans toutes les parties du monde, nous devons avoir la force et la puissance de défendre nos droits, et pour cela il nous faut une armée et une marine fortes et respectables. Je prétends donc que si nous maintenons tous les services sur un bon pied, la paix du monde sera maintenue, en tout cas je ne crois pas que le pays se noblement compris cela et il a produit une nouvelle armée comme auxiliaire de l'armée régulière. Jamais, dans aucune partie du monde, pareil mouvement n'a eu lieu. 150,000 hommes se sont enrôlés sans aucune que le pays ait dû faire pour les encourager, comme auxiliaires de l'armée régulière de ce grand empire, aussi pouvons-nous dire avec confiance et satisfaction qu'aujourd'hui ce pays est vraiment protégé. (Applaudissements)

LE ROLE D'UN MINISTRE ANGLAIS A MADAGASCAR

On lit dans la *Patrie* :

L'extrait suivant d'une lettre de M Lambert confirme les accusations qui se sont élevées sur le rôle qu'aurait joué M. Ellis dans la dernière révolution qui a éclaté à Madagascar, et qui contraste si douloureusement avec le caractère du ministre anglican dont il était revêtu.

Nous souhaitons, pour l'honneur du gouvernement anglais, qu'il puisse décliner, autrement que par des dénégations, toute solidarité avec la conduite odieuse de M. Ellis.

Saint Denis, 7 juillet 1863

Mon cher monsieur,

Vous aurez sans doute appris l'affreux malheur arrivé à Madagascar. Le roi a été lâchement tué dans son palais par quelques misérables soudoyés par Ellis. Dès que cet homme a appris que le traité de commerce allait être signé et que la Compagnie se formait en France, il n'a plus cours de bornes à sa rage et a fait prêcher devant le peuple que le souverain qui vendait son pays méritait la mort. Il disait en même temps que l'on pouvait tuer son père ou sa mère, pourvu que l'on fût la foi.

Le gouvernement anglais va-t-il encore soutenir un homme qui prêche des maximes aussi infâmes ?

Je suis bien désolé de la mort du roi, que j'aimais comme un frère ; c'est un vide dont mon cœur sera longtemps à se ressentir. Mais ces gens ont bien tort s'ils pensent qu'ils me décourageront : les menaces de mort ne font rien sur moi ; depuis longtemps je suis fait à cette idée.

Le commandant (Dupré) me prie de ne pas laisser me rendre directement à Madagascar. Il craint que s'il m'arrivait quelque chose, il fût obligé de sévir. J'ai donc promis d'attendre les premières nouvelles de la capitale.

J. LAMBERT.

On lit dans le *Moniteur* :

Des nouvelles reçues au ministère de la marine font connaître qu'à la date du 12 juin notre consul, M. Laborde, écrivait de Tananarive au capitaine de vaisseau Dupré, commandant la division des côtes orientales d'Afrique, que le gouvernement de Madagascar était devenu plus favorable qu'on aurait pu le croire depuis la mort de Radama.

On paraissait désirer le retour du commandant Dupré, porteur du traité de commerce et vouloir conserver de bons rapports avec les Européens.

Le commandant de la division devait quitter la Réunion vers le 8 juillet, pour se rendre à Tamatave.

LE CANAL DE SUEZ — Le *Times* de Londres du 4 août dit à propos de la nouvelle convention relative au canal de Suez :

" Nous félicitons toutes les parties intéressées d'un arrangement qui fait sortir le canal de Suez du domaine de la politique et met fin à toutes les inquiétudes à Constantinople et à Londres. L'œuvre de la Compagnie est maintenant une entreprise purement commerciale et, comme telle, elle ne sera inutile part envisagée avec plus de bienveillance qu'en Angleterre. En cas de succès, c'est nous qui y gagnerons le plus. M. Hawskaw a déclaré que la réussite était possible ; nous désirons que l'événement confirme ses prévisions."

La flotte russe.

La Russie, en ce moment, fait des efforts énergiques pour développer sa marine militaire. Empereur et ses princes de sa famille lui portant un intérêt tout particulier, et suivent ses travaux avec la plus grande activité et la plus vive sollicitude.

Ses institutions maritimes sont excellentes. Plusieurs ont été empruntées à la France, et rendent déjà au pays des services signalés, de ce nombre se trouve : l'école des matelots canonniers à laquelle on a affecté trois navires de guerre, le vaisseau mixte le *Gangeud* et les frégates *Amphitrite* et *Prozor* ; l'école de tir pour les marins établie à Tsarskoe-Selo, non loin du palais impérial, et le bataillon des marins fusiliers formé en permanence à Cronstadt. Nous ne parlons pas de l'école des cadets de la marine, fondée depuis longtemps, elle a donné à la flotte russe d'excellents officiers.

Cette flotte comprenait, le 15 juillet dernier, un personnel de 38,958 matelots 3,024 officiers supérieurs et officiers, et 90 amiraux, vice-amiraux, contre-amiraux et généraux affectés au commandement des troupes de la marine.

Ce personnel est sûr, intelligent, dévoué. Mais la matériel de la flotte russe, quoique en progrès, est encore très insuffisant, et ne permettrait pas un instant à la Russie de soutenir une guerre maritime soit contre la France, soit contre l'Angleterre.

La flotte russe se compose aujourd'hui de 245 navires à vapeur de tous rangs, et de 71 bâtiments à voiles.

Sans entrer dans l'énumération de cette force navale, nous dirons que les bâtiments de combat se trouvent en nombre tellement inférieur, qu'il serait impossible à la Russie d'entre en lutte une contre l'une ou l'autre des deux grandes puissances occidentales.

En effet, la Russie possède deux frégates cuirassées, dont la construction, quoique très avancée, n'est pas encore terminée. La première est le *Sébastopol*, en ce moment sur les chantiers de Cronstadt; la seconde est le *Petropawlowsk*, exécutée par l'industrie privée en Angleterre.

La flotte russe ne possède que trois vaisseaux à hélice rapides, qui sont : l'*Empereur-Nicolas-Ier*, de 111 canons ; le *Oseverctch* et le *Sinope*, chacun de 120 canons.

Elle ne possède que six vaisseaux à hélice mixtes, dont quatre de 74 canons et deux de 81.

Elle possède dix belles frégates à hélice rapides dont la première, l'*Amiral-Général*, est armée de 66 canons ; la seconde, l'*Alexandre Nevsky*, est armée de 53 canons.

L'armement des huit autres est de 40 et 45 bouches à feu.

Les progrès de la marine russe, depuis la guerre d'Orient, sont considérables, puisqu'à cette époque elle ne possédait que quatre navires à vapeur et qu'aujourd'hui elle en possède 245, mais, malgré ces progrès, elle est, on ne saurait trop le répéter, hors d'état de soutenir une lutte soit avec nous soit avec l'Angleterre.

En effet, les seuls navires de guerre capables de former les escadres de combat sont : les frégates cuirassées, les vaisseaux à hélice rapide, les vaisseaux à hélice mixtes. Or, la Russie ne possède en tout que 13 de ces bâtiments.

La France seule, tout le monde le sait, pourrait lui opposer : 10 frégates cuirassées, 32 vaisseaux à hélice rapides, 35 vaisseaux à hélice mixtes, en tout 77 bâtiments de combat.

En présence de ces faits, on comprend qu'une guerre maritime entre la France et la Russie ne pourrait avoir de durée.

Si des hostilités venaient à éclater, la Russie, comme en 1854, rappellerait ses escadres à Cronstadt et à Sébastopol libres la mer Baltique et le golfe de Finlande.

Cette stratégie, semblable à celle adoptée pendant la guerre d'Orient, nous obligerait, pour amener la Russie à faire la paix à entreprendre le siége de Cronstadt, opération gigantesque pour laquelle il serait nécessaire de réunir des moyens militaires et maritimes de beaucoup supérieurs à ceux qu'il a fallu employer pour prendre Sébastopol. Il est bien entendu qu'en nous exprimant ainsi nous n'examinons pas l'hypothèse d'une guerre continentale qui aurait un caractère tout particulier.

(*La France.*)

FEUILLETON.

JEAN DIABLE

PAR PAUL FEVAL.

LE PROCES CRIMINEL.

(5e volume.)—*Suite de la deuxième partie.*

I.—Suite—CONTRAT DE MARIAGE.

Si maintenant il fallait fournir notre avis personnel sur la question de ressemblance, nous dirions qu'il existait, mais seulement dans la mesure annoncée par le comte Henri lui-même lors de son récit australien. Il y avait des rapports très frappants dans la taille, dans le port, dans la couleur du visage et dans le sculpté des traits, mais la tournure n'était pas de tout la même, mais la teinte différait essentiellement, et à part même ces disparités capitales résultant de la barbe, des sourcils, des cheveux, de la fente des yeux et du timbre de la voix, il y avait des raisons immatérielles en quelque sorte qui rendaient toute confusion impossible.

L'un était un Anglais, un pur Anglais, gardant, non par ridiculement, mais sensiblement au moins, l'accent anglais. Sa voix de poitrine, grave, profonde et appartenant à cette catégorie de timbre dit baryton, avait en outre, quand on tinguer du timbre vibrant d'Henri, les gutturales intonnations de la mélopée britannique. Noter que je vous défie de reconnaître la voix de votre propre frère si il prononce pour la première fois et comme il faut une phrase anglaise. Le cockney anglaise, attaquée d'une bronchite chronique, arrive à chaque instant à la ventriloquie. Et cet effet est bien plus appréciable encore quand l'Anglais prononce le français.

L'opinion de Chaumeron disant que, placés l'un auprès de l'autre, Percy et Henri ne se ressemblaient plus du tout, était en vérité plausible.

Séparés, ils avaient un air de famille qui dès la première vue sautait aux yeux. C'était tout, parce que les détails démentaient cette première impression et leur ressemblance n'arrivait point à causer ce sentiment de surprise que chacun de nous a pu éprouver quelquefois en sa vie.

La société mirmontaise aimait trop sincèrement ces jeunes moureux ou chacun reçoit pour à tour un de ses plus jeunes coups de dents, pour que les cicatrices fussent longtemps à se former. Mademoiselle Bonda pendant trois minutes et demie fut bien plus en ciel que le mal du célibat pût aspirer en guérir !

On attendait le notaire et Mme veuve Toucharé, qui gradissait à la taille d'un personnage très important. Mme Besnard disait qu'elle devait compter la dot ce soir même. Or, vous ne saurez croire combien on avait envie de voir les deux millions ! La source de ces millions était mystérieuse, on peut même ajouter qu'elle était sinistre. La seule personne qui le sentît vraiment bien, c'était précisément cette belle Jeanne elle-même. Les autres ne voyaient rien derrière les millions. Les millions, c'est le soleil ! Mirmont n'éprouvait pour ces millions qu'une tendre et respectueuse sympathie. Un peu moins, peut-être, pour ceux qui avaient (qui que fût le degré). deux parens qu'elle ne connaissait pas. Qui donc, à Mirmont et ailleurs, refuserait de ferrique billet de loterie ?

L'alliance du comte Henri, loin de faire du tort aux millions, familiarisait chacun avec la pensée des deux mourtres. On vivait avec cette idée qui n'attaquait pas les millions que le comte Henri. Les millions étaient innocens comme le comte Henri lui-même, dont le seul accusateur, M. Pompon, était devenu invisible, comme si la tombe fut venue pour l'engloutir avec son accusation.

On parlait beaucoup de la dot, on parlait aussi de la corbeille. Les Anglais n'étaient pas alors aussi parfaitement connus des gens d'ici sur le continent, ils avaient une réputation universelle de magnificence. La corbeille donnée par cet Anglais millionnaire qui épousait des millions devait être quelque chose de splendide.

Quelques voix avaient constaté l'absence des trois faisanderie, comme on appelait Robert, Laurent et Gerandeau mais personne ne s'en étonnait. Gérandeau ne comptait pas, Mirmont ne pas toujours les arts, Laurent devait être jaloux puisqu'il l'héritait pas. Robert était un amant scrondut. Ils laissaient bien de se cacher.

Cependant, pourquoi Laurent n'héritait-il pas? Pourquoi tout à la sœur et rien au frère? Cette c'était la une question mirmontaise. Le vieux chef Mai c'était bien le moins qu'on applique aux millions le droit de caprice dont jouissent les jolies femmes. Laurent n'avait rien, c'était bien fait, puisque c'était la fantaisie des millions. Et d'ailleurs, un heureux de moins, c'est autant de plus pour chez Chaumeron.

Germaine, Suzanne Frances et Jeanne causaient ensemble, tandis que le vieux marquis s'entretenait affectueusement avec Percy Balcomb. Il y avait réellement quelque chose de touchant dans l'émotion du vieillard. Il était causait à ce jeune homme, si grave, si froid en apparence, et que le fardeau des grandes affaires avait si étrangement transformé depuis le temps où il courait les aventures avec le comte Henri dans les forêts du nouveau monde. Il était vraiment d'abord au malheur et à la lutte, puis donnée tout entière à cette autre bataille, victorieuse celle-là, qu'il livrait à la fortune, il n'avait pas eu le temps d'aimer. Il arrivait, supérieur en toutes choses à ceux de son âge, mais perdu au milieu de ceux qui avaient pu, dès la jeunesse, donner une opération méthodique, tantôt s'attardant à des idylles naives et à des timidités d'enfant.

Il aimait sincèrement et profondément, cela se voyait. Jeanne apprenait cet amour, mais on n'avait point vu entre eux cette chère fièvre des premières tendresses. Ils avaient entamé leur roman à la page du milieu. C'était comme s'ils se fussent retrouvés après une absence.

Mirmont expliquait cela en disant : M. Balcomb est occupé !

Mais en général, il faut bien l'avouer, le métier de l'amour est précisément d'oublier les affaires.

Mirmont disait encore : Ces Anglais sont si originaux !

Voilà le vrai : Vous ne trouverez pas dans les vaudevilles un seul Anglais qui ne soit un original.

—Vous me rendrez bien heureux, n'est-ce pas, Percy ? disait le marquis en carressant du regard le doux profil de Jeanne.

—Je le crois de mon mieux, cher monsieur, répondit Balcomb. Je sens que je l'aime tous les jours davantage.

On devinait à chaque instant dans sa conversation qu'il s'exprimait en français sans difficulté, mais avec cette sobriété forcée particulière à l'étranger qui ne connaît que les mots usuels d'une langue.

—Je ne sais pas, reprit M. le marquis de Belcamp, pourquoi la pensée de mon Henri est incessamment entre nous deux. Souvent on dit plus à un ami qu'à un père, surtout quand l'amitié s'est nouée au milieu d'un péril mortel. Je gagerais que vous savez son grand secret, Percy ?

C'était dans le sourire surtout que Balcomb ressemblait au jeune comte de Belcamp. Il semblait très rarement bien que son caractère fût loin d'être sombre.

Il sourit cette fois et ne répondit point.

—Notez que je ne vous interroge pas, Percy, reprit vivement le vieillard. Il me peinait de savoir le secret de mon fils par un autre que par lui-même.

—Mais, poursuivit-il bientôt après, emporté par l'idée qui le tenait sans cesse, rien ne m'empêchera de penser que cette bizarre affaire lui fera un avenir par les ennemis qu'il a en même champ de bataille politique.....

car son secret est politique..... il me l'a presque avoué.... et la lutte est mortelle entre les deux principes, maintenant !..... Il y a des instans où j'ai peur.

Le regard de Percy se croisa avec celui de Jeanne.

—Vous ne m'écoutez pas, reprit M. de Belcamp. Que vais-je parler d'autre chose que d'amour !..... Mais c'est que j'ai mon amour, Percy, moi aussi..... Mon Henri est tout ce qui me reste au monde..... J'ai aimé !.... Dieu veuille que vous ne sachiez jamais où peut aller cette terrible et sublime folie!.... Eh bien! quand j'interroge ces souvenirs de mon cœur.... cela fait saigner encore, car il y a des blessures qui ne se guérissent jamais..... quand j'essaye de comparer ma tendresse d'amant à ma passion de père, il me semble que j'ai donné à Henri une part plus grande encore de mon âme.

Les deux mains gantées de Percy prirent celles du vieillard et les pressèrent avec émotion.

Vous êtes bon, Balcomb, murmura ce dernier, vous avez l'air dans une famille.

Mirmont expliquait cela en disant : M. Balcomb est occupé !

Mais en général, il faut bien l'avouer, le métier de l'amour est précisément d'oublier les affaires.

Mirmont disait encore : Ces Anglais sont si originaux !

Voilà le vrai : Vous ne trouverez pas dans les vaudevilles un seul Anglais qui ne soit un original.

—Vous me la rendrez bien heureuse, n'est-ce pas, Percy ? disait le marquis en carressant du regard le doux profil de Jeanne.

—Je le crois de mon mieux, cher monsieur, répondit Balcomb. Je sens que je l'aime tous les jours davantage.

On devinait à chaque instant dans sa conversation qu'il s'exprimait en français sans difficulté, mais avec cette sobriété forcée particulière à l'étranger qui ne connaît que les mots usuels d'une langue.

—Je ne sais pas, reprit M. le marquis de Belcamp, pourquoi la pensée de mon Henri est incessamment entre nous deux. Souvent on dit plus à un ami qu'à un père, surtout quand l'amitié s'est nouée au milieu d'un péril mortel. Je gagerais que vous savez son grand secret, Percy ?

C'était dans le sourire surtout que Balcomb ressemblait au jeune comte de Belcamp. Il semblait très rarement bien que son caractère fût loin d'être sombre.

Il sourit cette fois et ne répondit point.

—Notez que je ne vous interroge pas, Percy, reprit vivement le vieillard. Il me peinait de savoir le secret de mon fils par un autre que par lui-même.

—Mais, poursuivit-il bientôt après, emporté par l'idée qui le tenait sans cesse, rien ne m'empêchera de penser que cette bizarre affaire lui fera un avenir par les ennemis qu'il a en même champ de bataille politique.....

car son secret est politique..... il me l'a presque avoué.... et la lutte est mortelle entre les deux principes, maintenant !..... Il y a des instans où j'ai peur.

Le regard de Percy se croisa avec celui de Jeanne.

—Vous ne m'écoutez pas, reprit M. de Belcamp. Que vais-je parler d'autre chose que d'amour !..... Mais c'est que j'ai mon amour, Percy, moi aussi..... Mon Henri est tout ce qui me reste au monde..... J'ai aimé !.... Dieu veuille que vous ne sachiez jamais où peut aller cette terrible et sublime folie!.... Eh bien! quand j'interroge ces souvenirs de mon cœur.... cela fait saigner encore, car il y a des blessures qui ne se guérissent jamais..... quand j'essaye de comparer ma tendresse d'amant à ma passion de père, il me semble que j'ai donné à Henri une part plus grande encore de mon âme.

Les deux mains gantées de Percy pr